

**Motion du Conseil de Gestion de la Faculté des Sciences  
et Technologie de Paris 12 sur les demandes d'emplois 2009**

Le Conseil de Gestion de la Faculté des Sciences & Technologie de l'université Paris 12, réuni le 18 juin 2008 en formation plénière au sujet des demandes d'emplois d'enseignants-chercheurs et de personnels techniques, s'attache à prendre en compte les besoins croissants de l'encadrement des enseignements et de la recherche, dans un contexte rendu difficile par l'assèchement des créations d'emplois dans les budgets de l'enseignement supérieur.

Concernant l'affectation à un laboratoire d'accueil, il entend soutenir les équipes en fonction de leurs besoins de développement et de critères de qualité résultant d'un processus d'évaluation concertée. Sachant que l'effectif des équipes retentit sur leur classement par l'AERES, le Conseil de Gestion souhaite que celles classées « B » ne soient pas écartées et restent éligibles au rôle de laboratoire d'accueil au vu des perspectives de développement attestées par leurs évaluations.

Enfin le Conseil de Gestion lance un cri d'alarme au sujet du déficit de la faculté en personnels techniques, qui affecte directement la bonne marche des enseignements expérimentaux ainsi que la réalisation des projets scientifiques des laboratoires.

*Unanimité.*